



Fédération des Etudiants de l'ULg

PV de l'AG du 06 octobre 2005

Présents : Ariane Alexandre, Samuel Azzolini, Thomas Bertin, Benoît Bidaine, Nathanaël Brugmans, Odile Collinet, Charles de Langlois, Martin Delansnay, Marc de Wergifosse, Céline Genin, Maryse Goret, Franck Lambotte, Jérôme Leboutte, Marc Leclerc, Maxime Leclerc, Valentine Lecomte, Thomas Lesuisse, Anne Masset, Roland Neyrinck, Hélène Orban, Geoffrey Piette, Stéphane Ramquet, Rafik Rassa, Quentin Renoy, Marc Renson, Nicolas Schroeder, Aude Tornabene, Laurent Wenric, Joffrey Wolfs,

Procurations : Aziz Ait Hmad (Thomas Lesuisse), Christophe Cusumano (Stéphane Ramquet), Jean-François Donfut (Geoffrey Piette), Christophe Gelmini (Benoît Bidaine), Elise Franssen (Jérôme Leboutte), Julie Ong (Nathanaël Brugmans), Maxime Coopmans (Rafik Rassa),

Procurations en cours de séance : Marc de Wergifosse (Roland Neyrinck)

Absents : Marie Capel, Olivier Ciarlan, Pierre-Olivier Decleves, Aurélie de Pasqual, Steve Haccour, Alexis Laungani, Kastriot Memeti, Bastien Mercenier, Catherine Orban, Vanessa Vandingenen,

Invités : Valeria Musio, Marie-Rose Ricatti, Vinoj Schmetz

Public : Patrick Camal

Excusés : Marie Rapaille, Jean-Philippe Samedi

Proposition d'ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Approbation du PV de l'assemblée générale du 21 septembre 2005
- 3) Démissions éventuelles
- 4) Proposition de règlement intérieur
- 5) Compte-rendu du CA
- 6) MI
- 7) Elections aux conseils facultaires
- 8) Elections pour les mandats externes (CIUF, CGE, 48 Fm)
- 9) Reconnaissance des cercles politiques
- 10) Divers

1) Approbation de l'ordre du jour

Ajout d'un point P'tit Torê, et Guide-Agenda

Roland: demande que le point "reconnaissance des cercles politiques" soit avancé.

Ordre du jour définitif:

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Approbation du PV de l'AG du 21 septembre 2005
- 3) Démissions éventuelles
- 4) Proposition de règlement d'ordre intérieur
- 5) P'tit Torê: présentation de l'équipe
- 6) Reconnaissance des cercles politiques
- 7) Compte-rendu du CA ULg du 3 octobre 2005 (incluant le dossier du minerval intermédiaire)
- 8) Elections aux conseils facultaires
- 9) Elections aux mandats externes (CIUF, CGE, 48FM)
- 10) Guide-agenda

2) Approbation du PV de l'assemblée générale du 21 septembre 2005

Modification : Ariane Alexandre était absente excusée.

Le PV de l'AG du 21 septembre 2005 est approuvé avec 1 abstention.

3) Démissions éventuelles

Pas de démissions

Vinoj Schmetz, ancien mandaté CIUF prend la parole rapidement avant de quitter la séance. Il explique ce qu'il relève de cet organe de représentation.

Regroupement de tous les représentants des autorités académiques et des étudiants (le CREF quant à lui est composé des recteurs). Il gère un million d'euro de budget (soutiens à la recherche, projets pédagogiques, collaborations diverses,...). En réalité, ses décisions sont souvent anticipées par le CREF.

Les réunions ont lieu dans les locaux du FNRS tous les mois. La FEF et l'UNECOF sont également représentés là-bas. (Tous les mois, réunions d'une heure trente. GSM de Vinoj pour son successeur : 0497/19.35.70)

4) Proposition de règlement intérieur

La Fédé a juste les statuts du Conseil étudiant, donc pas de statuts propres (c'est-à-dire pour la maison, etc) ni de règlement d'ordre intérieur. Rafik soumet à l'AG une proposition de règlement d'ordre intérieur.

Benoît : il faut que ce soit juste quelque chose de pragmatique.

Geoffrey : par exemple : « qui reconnaît les cercles ?, comment ? »

Rafik : cela ne concerne plus le déroulement des débats.

Geoffrey : pourquoi ne pas créer une commission de création de statuts

Jérôme : mais il faut deux textes : là nous travaillons sur un règlement d'ordre intérieur, pas sur les statuts...

Roland : il vaut mieux monter une commission, prendre notre temps.

L'AG s'accorde pour une discussion puis la formation d'une commission pour la rédaction du texte final du règlement d'ordre intérieur.

Benoît : d'abord il faut reprendre ce qu'il y a dans le texte de Rafik, puis voir d'autres choses.

Règlement d'ordre intérieur précédent : six titres (composition, fonctionnement, mandats externes, dispositions diverses) Il manque des choses pratiques sur le vote, la gestion des débats, ...

19h47 : Maryse Goret arrive

Benoît : doit expliquer comment fonctionne le tout : AG, le CA

Jérôme : cela est statutaire.

Geoffrey acquiesce

Benoît propose un premier plan : la première question étant de décrire les organes de la Fédé, ensuite de voir s'il s'agit de traiter du fonctionnement ou de la composition de l'AG.

Jérôme : pas de formalisme exagéré, allons droit au but.

Franck rappelle que l'ordre jour parlait d'un règlement d'ordre intérieur pour l'AG.

Nathanaël acquiesce.

Rafik : il en faut un pour la Fédé, ok mais ce n'était pas l'objet d'aujourd'hui. Ici, le but c'est juste l'AG.

Jérôme : il nous faut un minimum pour l'AG. Donc concentrons-nous sur le mode de fonctionnement pour aujourd'hui.

Catherine : il faut absolument ça ! Et puis du temps après pour le travail plus large.

Quentin : on se base sur le document d'aujourd'hui et une commission fait un règlement d'ordre intérieur pour l'ensemble de la Fédé.

Organisation d'un vote portant sur un débat sur le R.O.I. présenté à l'AG et sur la création d'une commission pour rédiger un règlement d'ordre intérieur plus complet.

Résultats du vote :

7 contre

7 abstentions

19 pour

5 minutes de lecture.

19h50 : arrivée de Valentine Lecomte

20h04 : arrivée de Martin Delansnay

Débat sur le projet de R.O.I. soumis par Rafik:

Proposition de fusion de l'article 1 et de l'article 4.

Maryse : il faudrait que l'AG soit réunie au moins une fois toutes les cinq semaines.

Oppositions : *Benoît, Geoffrey* : c'est trop, pourquoi tant réunir l'AG ?

Jérôme : c'est important, il s'agit de l'organe souverain de la Fédé. Deux fois par an, c'est trop peu.

Nicolas : cinq fois par an.

Rafik acquiesce.

Ecart du "cas d'urgence" évoqué par Geoffrey (si le président peut justifier devant l'AG qu'il n'y ait pas eu 5 AG en un an, on ne lui en tiendra pas rigueur).

L'article 4 passe en 2.

Dans le cas d'une égalité de vote : le président de la Fédé tranchera.

Article 5 : écarter un élu de son poste est peu acceptable aux yeux de Jérôme. Il a été élu.

Quentin : il faut juste écarter du vote, pas de la discussion.

Jérôme : on ne peut pas retirer un droit quelconque à quelqu'un élu par les étudiants.

Valentine acquiesce.

Vote pour la suppression de l'art. 5 : suppression acceptée à l'unanimité.

Arrivée d'Odile à 20h20.

Geoffrey : le CA peut empêcher quelqu'un de venir ? Pourquoi ?

Cette partie du texte est écartée.

Jérôme : il s'agit de ne pas commettre d'attaques personnelles liées à un individu. Les reproches sont acceptables seulement sur la responsabilité dans le cadre d'un mandat.

La note de minorité vaut un article séparé.

On a le droit d'être contacté par courriel ou pas et de le choisir.

Geoffrey : il est impératif d'activer son adresse ULg pour les communications de l'unif.

Vote pour l'acceptation du R.O.I. :

2 abstentions

Reste pour.

Quentin : quid de l'établissement de la commission ?

Ce point passe en mandat externe.

5) P'tit Torê: présentation de l'équipe

Valeria et Marie-Rose, co-rédactrices en chef, présentent le journal.

Le Torê est le mensuel de la Fédé, sa vitrine. Pour cela, équipe de 15 journalistes 2-3 corédacteurs en chef (trois impair donc pratique pour les conflits). L'année passée, le P'tit Torê a évolué : 4 pages en plus, mise en page meilleure. Une équipe permanente a été mise en place, ce qui permet mieux de travailler. Par ailleurs, citations dans la Libre, le Soir.

Projets : développer les activités au Sart-Tilman. Même si la plupart des rédacteurs sont du XX Août. Plus grosse collaboration avec les commissions Fédé. 48FM et les Erasmi ont des projets dans le P'tit Torê. (le P'tit 48). Contacts avec le 15e jour pour éviter les doublons. Rubrique sport, avec le RCAE. Développement photo, mise en page. Page « internationale » avec les Erasmi.

Remarques : l'équipe espère pouvoir jouir d'autonomie et de confiance, et que les commissions Fédé participent.

Suggestions : appel aux cercles (qu'ils écrivent, qu'ils nous appellent pour se présenter)

Nathanaël : appel aux cercles relayé par la mailing-list qu'il a mise en place.

Adresses courriel :

Valéria : clubmontepulciano@hotmail.com

Marie-Rose : marierose_ricatti@hotmail.com

6) Reconnaissance des cercles politiques

Nathanaël : on met la question à l'ordre du jour car nous avons reçu différentes demandes (COMAC, EGA). Nathanaël eut refusé a priori car traditionnellement la Fédé n'a jamais reconnu ces cercles. Il a cependant fait état de ces demandes au CA et, en réalité, cette attitude n'est pas statutaire. La Fédé n'est pas « apolitique » mais « pluraliste ».

Le CA considèrerait (aussi parce qu'il ne parvenait pas à une unanimité dans l'interprétation de cette nuance) qu'il appartient à l'AG de trancher cette question.

Jérôme souligne qu'il s'agit d'accepter tous les cercles politiques d'un coup et pas essentiellement ceux qui ont présenté leur demande (tous deux d'extrême-gauche).

Quentin : à quoi engage la reconnaissance un cercle ?

Nathanaël : reconnu par l'ULg. Donc locaux, infrastructures reconnues mais sans soutien spécifique. On pourrait facilement les reconnaître de facto mais sans subsides ce qui serait la meilleure solution.

Odile: Amnesty est neutre politiquement, contrairement aux autres cercles reconnus par la Fédé et qui sont cités dans la liste des cercles politiques du document de présentation de la question remis par le CA .

Maryse (membre d'EGA) : on ne tient pas à être subventionnés car cela remettrait en cause notre indépendance.

Nathanaël : c'est aussi pouvoir participer à certains événements (journée Bachelier J-1, ...)

Geoffrey : Nathanaël n'est pas tout à fait exact : reconnaître les cercles, c'est la disposition ou pas des infrastructures Fédé (affiches, téléphones, Internet, coups de main des permanents,...). C'est la CoSoCu qui décide de cela pour l'ULg. Par ailleurs, il y a cercles politiques et cercles politiques : réflexion sur la société ou réflexion politique sur l'ULg

(Comac ou EGA), ce n'est pas pareil.

Charles : la Fédé ne doit pas s'installer dans l'offre de subsides à des groupes politiques.

Rafik : chacun a le choix de prendre position sur ce qu'il décide.

Jérôme : je ne suis pas membre d'un tel cercle mais favorable à la reconnaissance. Nous pouvons très facilement mettre des limites. Reconnaître n'est pas une adhésion, la Fédé est pluraliste, pas neutre. Les opinions divergentes sont une richesse pour l'ULg, cela nous permet de mieux réfléchir dans une société.

Franck : veut savoir ce que la reconnaissance par la Fédé apporte vraiment.

Nathanaël : exemple d'EGA, pas reconnu par Fédé, qui n'a pu avoir de stand à la journée "Bachelier J-1". C'est une question de reconnaissance surtout, ce n'est pas tellement matériel.

Geoffrey : s'il y a beaucoup de questions, c'est aussi car les amalgames de cette année ont dû apporter cela.

Franck : de toute façon, où fixe-t-on la limite, Attac, par exemple ?

Helène : si on enlève les subsides, en quoi consistera alors la reconnaissance ?

Nathanaël : la question est de savoir si on reconnaît leur existence et si on leur donne une légitimité. Par ailleurs, n'oubliez pas que dans les cercles déjà reconnus, nous avons «Student for Christ» ou le Groupe Biblique Universitaire ...

Céline : La politique fait partie de la vie étudiante mais reconnaître apporte une légitimité qui n'est pas nécessaire, on n'en a pas besoin...

Nathanaël : on peut organiser, apporter des débats politiques ainsi dans le cadre de la Fédé, c'est une richesse...

Rafik : concrètement, la reconnaissance autoriserait à l'utilisation des locaux de la Fédé.

Nicolas : il s'agit de voir si l'AG prend ses responsabilités et reconnaît que dans certains étudiants s'occupent de politique (bien, ou mal, mais ce n'est pas à l'AG de décider de cela). Nous sommes universitaires, vouloir se cacher des réalités politiques de la société et ne pas les assumer, ainsi que les étudiants qui eux ont fait ce choix, ce serait vraiment dommage.

Stéphane : la reconnaissance encouragerait les étudiants à avoir une attitude politique.

Geoffrey : le débat ne va pas revenir de sitôt au sein de chaque AG, si nous les reconnaissons aujourd'hui, cela sera valable longtemps. Donc rien ne dit qu'un cercle d'extrême-droite ne viendra pas d'ici quelques temps. Pour ce qui est des locaux, leur location est désormais payante pour tous à l'université. D'autre part, l'ULg est traditionnellement neutre politiquement (invitation au secrétaire à ne pas acter la dernière tirade).

Aude (membre d'EGA): on demande juste des locaux. On n'est pas dangereux...

Laurent : il faut intéresser à la politique. Cependant ne va-t-il pas y avoir des problèmes si on a des groupes d'extrême-droite ?

Rafik : non, car leur action serait contraire aux statuts de la Fédé.

Jérôme acquiesce.

Roland : cette reconnaissance est dangereuse car nous sommes apolitiques, et c'est par ailleurs le cas des cercles déjà reconnus (Amnesty notamment). On n'empêche pas ces

cercles de vivre sur le campus mais ce n'est pas à la Fédé de faire vivre leurs idées politiques.

Quentin : on ne sait pas ce que cette reconnaissance implique. Cela doit être clarifié sous peine de dérives. On se dit ouvert ou pas à la politique sans aucune vue commune de ce que ça implique. »

Jérôme : les membres de la Fédé peuvent prévenir toute dérive, comme c'est déjà le cas maintenant. Pour en finir avec l'extrême-droite: nos statuts la bannissent.

Quentin : fixons les conséquences pratiques de la reconnaissance à l'utilisation des locaux et de la photocopieuse dans les limites du raisonnable.

Martin : pour l'utilisation des locaux, cela peut être réglé par des statuts.

Céline : généralement, les partis politiques remboursent les frais de photocopie.

Vote portant sur la mention suivante :

L'AG reconnaît les cercles politiques de l'ULg. Ainsi, elle octroiera un certain soutien matériel dans la mesure du possible et dans des limites raisonnable qui seront fixées avec précision. Néanmoins, elle refuse le droit aux subsides à ces cercles. Par ailleurs, l'AG signale que cette reconnaissance ne signifie aucunement l'adhésion de la Fédé aux tendance politique défendues par ces cercles.

Attention, ce vote porte sur un accord de principe sur la reconnaissance. Les dispositions pratiques seront discutées ultérieurement.

Contre : 15

Pour : 19

Abstentions : 2

7) Compte-rendu du CA ULg

Structure-organisation ULg revue : cinq départements, 7 conseillers du recteur donnés (formation, vie étudiante, ...)

Minerval intermédiaire: report de la situation de cette année à titre exceptionnel (le CREF va délibérer pour apporter une meilleure lignée. Précision, c'est principalement car l'ULB a cédé que les choses ont avancé dans ce sens).

Départ de Roland Neyrinck à 21h38

8) Elections aux conseils facultaires

Sont élus:

Sciences appliquées:

Karim Boubarky
Benoît Bidaine
François Bonjean
Julien Clerdy
Bruno Da Silva
Edouard Geuten
Gaëtan Gilles
Steve Gruslin
Valérie Huet
Philippe Kessels
Mathieu Lejeune
Pol Marchand
Bastien Mercenier
Axel Modave
Cédric Ngatchou
Jérôme Nokerman
Geoffrey Oger
Quentin Renoy
Philippe Rizzo
Pierre Thirion
Stéphane Wenric

Institut des sciences humaines et sociales

François Reynebeau
Alain Teclu
Marie Bayet

Psychologie et sciences de l'éducation:

Alexandra Joris
Gaelle Bustin
Catherine Gérimont
Arnaud Milstein
Geoffrey Piette
Jean François Donfut
Marie-Laure Huynen
Marie-Charlotte Druet

Droit :

Ariane Alexandre
Gwenaëlle Clerebaut
Stephane Ramquet
Steve Troupin
Thomas Roland
Celine Genin
Cedric Halin
Gilles Truong
Pierre Glodt

Médecine vétérinaire

Steve Haccour
Samuel Azzolini
Thomas Bertin
Pierre-Olivier Decleves
Marc Leclerc
François Peduzzi
Denis Bedoret
Léonard Theron
Alexandra Garcia
Audrey Fraipont
Aurélien Evrard
Charles de Langlois

Philosophie et Lettres :

Valentine Lecomte
Sarah Goffin
Ludovic Thomas
Laurent Hansen
Gael Waonry
Adrien Fourneau
Nathanaël Brugmans
Jean-Yves Pirenne
Cedric Rosewick
Pierre Lemaire

9) Elections pour les mandats externes (CIUF, CGE, 48FM)

Conseil Général des Etudes:

Effectifs:

Jean-Yves Pirenne
Geoffrey Piette
Cédric Halin
Benoît Bidaine

Suppléants:

Quentin Renoy
Thomas Lesuisse
Nathanaël Brugmans
Ariane Alexandre

CIUF :

Deux candidats. Vote secret

Aude Tornabene: 23

Geoffrey Piette: 10

Abstention: 1

21h56 : départ d'Odile

10) Guide-agenda :

La réalisation coûte 8000 € (qu'il faudra prendre sur le budget 2006)

Modifier le projet (tirage, contenu, ...): implique un nouvel appel d'offres, une nouvelle procédure administrative, de nouvelles conventions avec les annonceurs. Cela postposerait la parution à la mi-novembre

Valentine : mi-novembre trop tard

Nathanaël : pourquoi ne pas faire un guide 2006 ?

Jérôme : l'intérêt majeur, ce sont les services proposés donc : un dossier pdf sur le site ou un guide bloque en janvier (plus petit, moins cher, plus pratique)

Quentin : annonceurs ont payé ou pas ?

Thomas: non

Maryse : infos bien, pas tant le calendrier ...

Geoffrey : je n'y tiens pas, mais distribué plus tard, il sera toujours possible de l'écouler.

Anne : ils ont acheté autre chose entre-temps, vu que la rumeur court déjà qu'il n'y en aura pas.

Décision pour le guide agenda : pas d'opposition à l'abandon de projet sous cette forme.

Projets: guide-agenda 2006, guide-bloque, ...

22h13 : fin de la séance.

Points reportés:

Elections des mandataires à l'AG de 48FM